MICROPLASTIQUES - FOCUS SUR LA RESTRICTION DE REACH



L'objectif de la session est de comprendre les enjeux et la portée de la restriction de l'annexe XVII de REACH portant sur les microplastiques

Date:

Jeudi 9 avril 2026 – 14h-17h

Durée de la formation : 3h

Type de formation: Formation en visioconférence via l'outil Microsoft Teams

Lieu: À distance (Microsoft Teams)

Tarif: 280€ HT soit 336 € TTC

Financement: Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCO/OPCA.

Public visé: Service réglementaire, Direction,

HSE...

Moyens pédagogiques : Fascicule de formation numérique (pdf), apports théoriques et pratiques, animation interactive

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis : QCM

Capacités et compétences visées :

Identifier les produits concernés et les contraintes liées à la restriction de l'annexe XVII de REACH

Intervenant:

Jérémy Delvigne -ATOUT CHIMIE



Programme de la formation :

Introduction

- Qu'est-ce que les microplastiques et les polymères
- Les enjeux et la cause de la restriction / rejets / toxicité

La stratégie de la Commission Européenne en matière de lutte contre la pollution plastique

- Les actions européennes et françaises
- Rappel sur le processus de restriction de REACH
- Définitions importantes

La restriction concernant les microplastiques

- Les SPM Champ d'application de la restriction
- Les obligations et les dérogations (usages industriels, modification chimique,...)
- Le calendrier d'application
- Obligation d'étiquetage et de communication (IFUD)
- Obligation de rapport à l'ECHA (déclaration ou reporting)